

Tunnels à Chiroptères Monts du matin

Monts du matin

Edito

Le patrimoine naturel constitue aujourd'hui un des enjeux majeurs de notre société, parce que la préservation des ensembles floristiques et faunistiques est l'une des conditions décisives à la préservation tout court de la vie humaine dans une société désormais mondialisée. La réussite du « Village planétaire » passe par des actions concrètes au niveau local, adaptées aux situations réelles de chaque territoire pour assurer la préservation des espèces.

Le label Natura 2000 garantit la qualité des méthodes employées et la cohérence des objectifs à atteindre. C'est la raison pour laquelle les acteurs du territoire ligérien ont pris l'initiative de faire appel à cet instrument, financé à part égales par l'État français et les instances européennes, pour encadrer une opération qui vise la conservation des sites à Chiroptères situés sur les communes de Viricelles, Néronde et Sainte Colombe sur Gand. L'édition de ce bulletin d'information est destinée à informer les acteurs du territoire et les habitants, sur la richesse de leur patrimoine et l'avancement de ce programme Natura 2000.



Entrée du tunnel de Sainte Colombe © Myrtille Bérenger

Le Document d'Objectifs, dont la réalisation a été confiée à CORA Faune Sauvage, constitue une véritable étude produite par des spécialistes sur des bases scientifiques et avec des moyens techniques adaptés. Nourrie de nombreux échanges, elle sera garante de la pertinence des actions qui seront conduites dans l'avenir et

qui permettront d'assurer la pérennité du site à Chiroptères des Monts du Matin.

Natura 2000 est un outil particulièrement adapté à la conservation de la biodiversité des espaces naturels de nos territoires.

Andrea Iacovella

Président du comité de pilotage de la Natura 2000
Chiroptères des Monts du Matin

Sommaire

pages 2-3

Natura 2000 : Présentation

pages 4-5

Le site Natura 2000 « Tunnels des Monts du Matin »

pages 6-7

Présentation du prestataire et calendrier

Page 8

Appel à participation Carte postale d'observations pré-remplie

Natura 2000 : Présentation

La concertation et le volontariat

Natura 2000 ? Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ?

Afin de faire face au constat alarmant du déclin de nombreuses espèces animales et végétales (certaines sont même menacées de disparition), tous les pays européens ont souhaité se mobiliser en créant un réseau de sites naturels permettant de conserver les espèces fragiles au niveau européen : le réseau Natura 2000.

Ce réseau européen a pour objectif de préserver les espèces animales, végétales et les milieux naturels les plus menacés d'Europe tout en intégrant les activités économiques et sociales du secteur. Cette préservation se fait donc dans une logique de développement durable. La conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

La démarche Natura 2000 est un outil mis à disposition des acteurs locaux pour réfléchir à l'aménagement du territoire et promouvoir une utilisation durable de l'espace. Elle s'appuie sur la concertation pour définir les principes d'une gestion équilibrée et durable sur chaque site Natura 2000 et affirme la possibilité de concilier préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Elle s'appuie sur un document d'objectifs (DOCOB) défini de manière collective qui donne, après réalisation d'un diagnostic global, les enjeux et les objectifs de conservation des habitats et des espèces et les actions pour y parvenir. Ce document d'objectifs est élaboré par un opérateur travaillant sous l'égide d'un comité de pilotage présidé par un élu, qui rassemble l'ensemble des acteurs du territoire. Dans le cas du site Natura 2000 des « tunnels à chiroptères des monts du matin », l'opérateur est la communauté de communes de Balbigny qui a sous-traité la rédaction à l'association CORA Faune Sauvage. Le comité de pilotage est présidé par Monsieur Andréa IACOVELLA, maire de Sainte Colombe sur Gand.

Une fois le DOCOB validé par le comité de pilotage, sa mise en œuvre est assurée par une collectivité qui a la charge d'informer et de sensibiliser le public et de préparer la contractualisation (Contrat Natura 2000 ou mesures agri-environnementales) avec des propriétaires ou gestionnaires. L'Etat et l'Europe (fonds FEADER) financent les structures qui portent la réalisation ou l'animation des documents d'objectifs. En effet, au sein du réseau européen Natura 2000, la France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de Contrats de gestion et de la Charte Natura 2000.

Les contraintes liées à Natura 2000

L'existence d'un site induit deux niveaux de contraintes :

- Un régime d'évaluation des incidences des activités potentiellement impactantes sur un site Natura 2000 a été institué. Il concerne tout type de plan, programme ou projet (expressément listés dans un texte réglementaire : décret ou arrêtés préfectoraux) susceptibles d'avoir un effet notable sur les objectifs de conservation des habitats et espèces. Cette évaluation vise à préserver les sites Natura 2000 à travers une analyse des impacts significatifs des activités sur les habitats et espèces tout en aidant les pétitionnaires à optimiser leurs projets. En cas d'atteinte aux objectifs de conservation, le projet ne sera pas validé par l'autorité administrative sauf en cas d'intérêt public majeur avéré.

- La règle de la conditionnalité concerne tous les agriculteurs bénéficiant des aides de la PAC à partir de 2006, qu'ils soient situés ou non dans un site Natura 2000 : en 2007, un échantillon d'1 % des agriculteurs sera contrôlé pour vérifier qu'ils n'ont pas été sanctionnés pour destruction ou infraction aux espèces et espaces naturels protégés. Les pénalités encourues peuvent s'élever à 3 % maximum des aides versées au titre de la PAC.

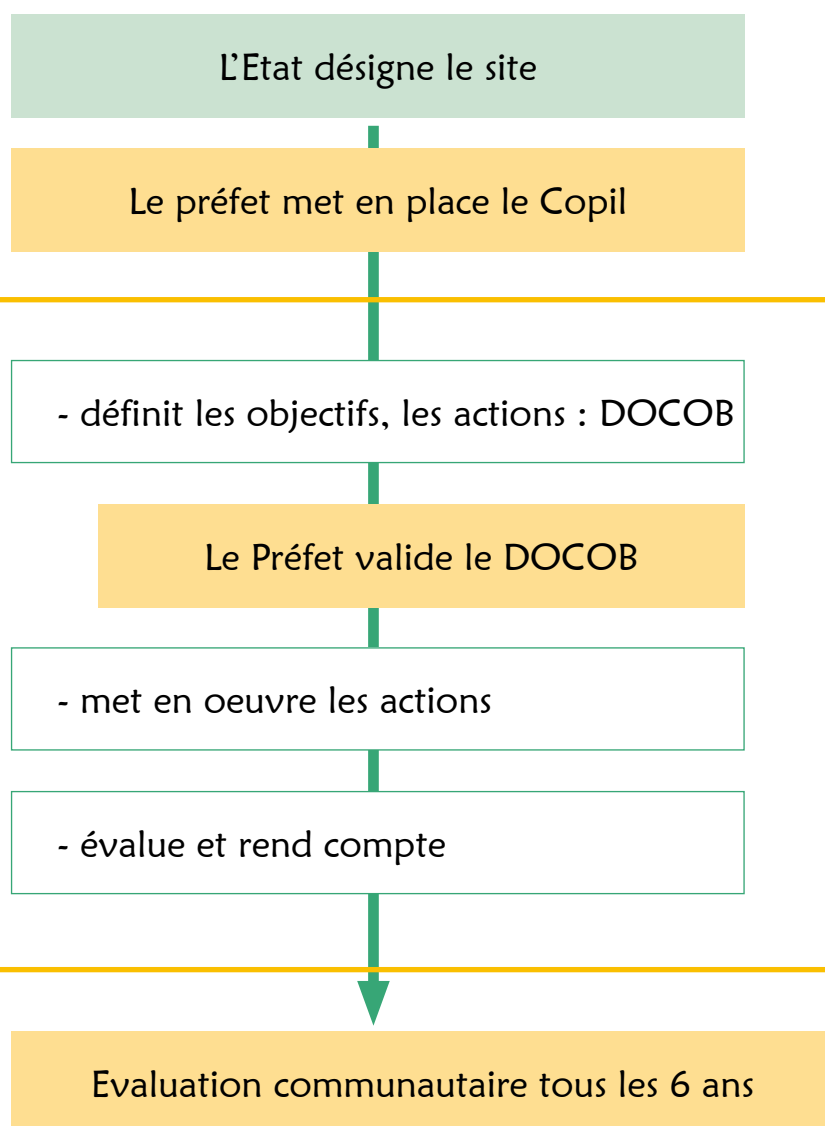


Secteur de Viricelles © Myrtille Bérenger



Petit rhinolophe © Yoann Peyrard

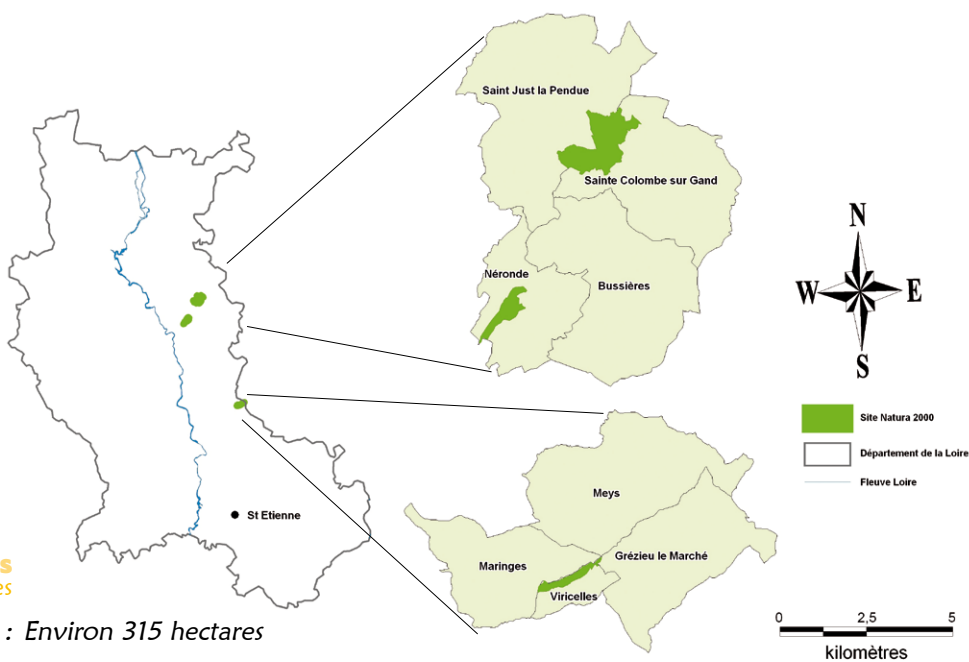
Etapes de la mise en place d'un site Natura 2000



Le Copil :
Le comité de pilotage

le site Natura 2000 « tunnels à chiroptères des monts du matin »

Ce site est composé de trois anciens tunnels ferroviaires situés sur les communes de Sainte-Colombe-sur-Gand, Néronde et Viricelles. Il a été désigné au titre de la conservation des chauves-souris car ces tunnels abritent en hiver une importante population de chauves-souris et notamment de Barbastelles d'Europe. La carte ci-contre, représente le périmètre du site et les communes concernées.



Trois entités distinctes Caractéristiques

Superficie : Environ 315 hectares

Altitude : Entre 380 et 650 mètres

Communes : Néronde,
Saint-Just-la-Pendue,
Sainte-Colombe-sur-Gand et
Viricelles.

En juin 2009, le comité de pilotage Natura 2000 s'est réuni sous la présidence de la communauté de communes de Balbigny, représentée par Andrea IACOVELLA, maire de Sainte-Colombe-sur-Gand. Lors de ce comité de pilotage, il a été proposé de confier la rédaction du document d'objectifs au Groupe Chiroptères Rhône-Alpes du CORA Faune Sauvage.



Tunnel du site de Sainte Colombe © Julien Girard-Claudon



Barbastelle d'Europe © Cyril Schönbacher

Les chauves-souris des tunnels

Appel - Appel
Appel - Appel
Appel à participation

Dans la Loire, il existe 23 espèces de chauves-souris. Les tunnels de Sainte-Colombe, Néronde et Viricelles en abritent plus de dix en période hivernale ! Certaines espèces, la Barbastelle d'Europe notamment sont présentes en grand nombre. Ainsi au cours de l'hiver 2005-2006, pendant la vague de froid, près de 500 Barbastelles ont été recensées dans ces tunnels ! Ce qui classe ce site parmi les plus importants de France.

Les chauves-souris de France sont toute insectivores. A cause du manque de nourriture, elles entrent en léthargie au cours de l'hiver afin de limiter les dépenses énergétiques. A cette période, elles se rassemblent en groupes plus ou moins importants dans des sites appelés sites d'hivernage. Les tunnels de ce site Natura 2000 en font partie.

Elles se réveillent en fin d'hiver ou début de printemps et gagnent leurs sites d'estivage. A cette saison les femelles forment des groupes : les colonies de mises-bas et donnent naissance à leur jeune (elles n'en ont qu'un par an).

Sur le secteur, il existe une bonne connaissance des chauves-souris en période hivernale mais pas en période estivale.

Nous recherchons des chauves-souris !



Nous avons distribué dans des commerces et lieux de passages ces cartes postales, nous avons besoin de vos informations ! Carte postale disponible page 7/8

Si vous connaissez des endroits où se tiennent des chauves-souris en journée, nous sommes intéressés ! Qu'il s'agisse de grenier, cave ou volet, nous sommes preneurs de toutes les informations.

N'hésitez pas à contacter (de préférence par mél): Julien GIRARD-CLAUDON, julien.girard-claudon@corafaunesauvage.fr 04 75 76 87 04

Afin de mieux nous renseigner, nous souhaitons connaître la période de l'année au cours de laquelle vous voyez ces chauves-souris et où elles se tiennent (volet, grenier etc.).



Murin de Beschtein © Yoann Peyrard

Présentation du prestataire et calendrier



Visite de tunnel en période hivernale
© Julien Girard-Claudon



Grand rhinolophe
© Stéphane Vincent

Actuellement nous en sommes à la rédaction du document d'objectifs (cf. schéma p.3). Elle a été confiée par le comité de pilotage au CORA Faune Sauvage.

Présentation du prestataire

Le CORA Faune Sauvage est une fédération régionale qui a pour objet l'étude et la protection de la faune sauvage et des écosystèmes en Rhône-Alpes. Son groupe chiroptères est un réseau rassemblant les personnes étudiant les chauves-souris (chiroptérologues) de différents horizons (naturalistes associatifs, ONF etc.).

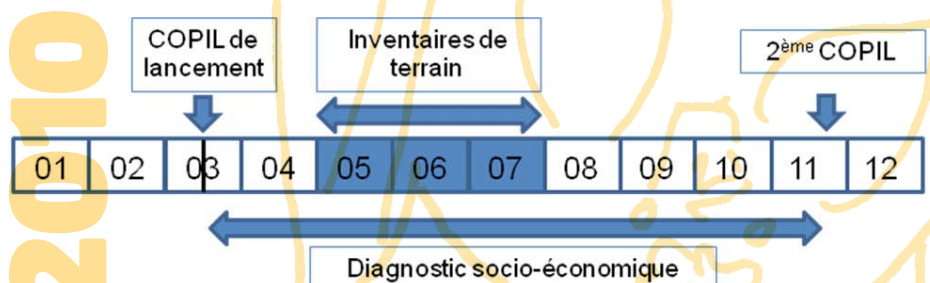
Le CORA Faune Sauvage a une expérience importante dans les inventaires et suivi naturalistes mais aussi dans le domaine de la gestion. En effet, il a notamment rédigé plusieurs documents d'objectifs de sites Natura 2000.

Ce site Natura 2000 a été désigné au titre de la conservation des chauves-souris. Les inventaires complémentaires seront donc principalement ciblés sur ce groupe en période estivale puisque l'essentiel des données existantes à l'heure actuelle sont en période hivernale.

Calendrier

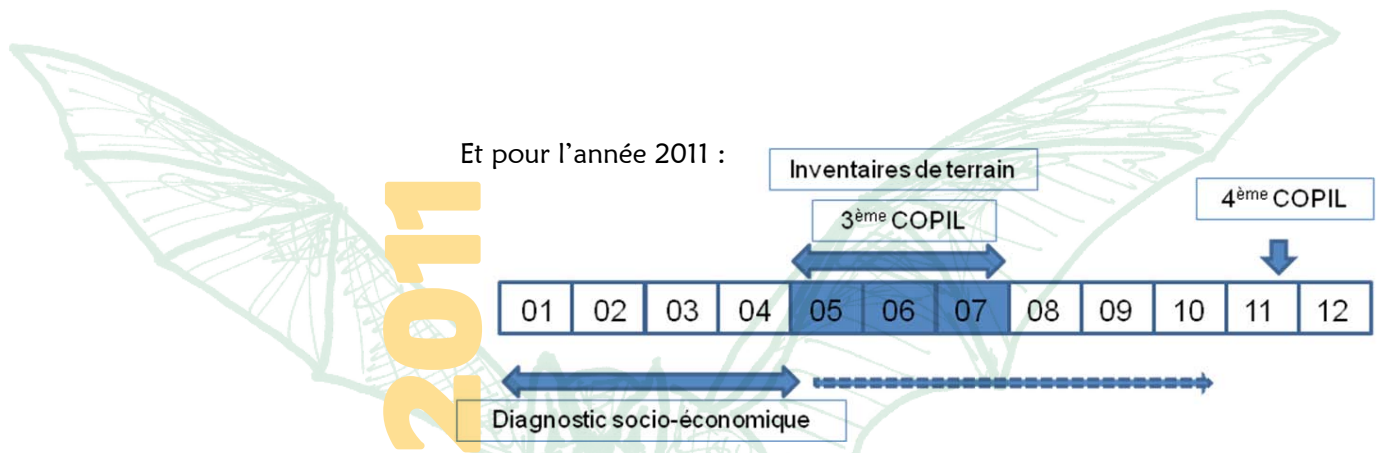
En mars dernier, le comité de pilotage s'est réuni à Viricelles pour le lancement de l'étude (rédaction du document d'objectifs). Le document d'objectif doit être rédigé pour la fin de l'année 2011.

Pour l'année 2010, le planning prévisionnel est le suivant :



Le diagnostic socio-économique a pour objectif, à travers des entretiens avec tous les acteurs du territoire, de cerner les enjeux socio-économiques afin de les intégrer aux mesures de gestion.

Le second comité permettra de présenter les premiers éléments de l'étude (diagnostics environnemental et socio-économique).



Le troisième comité de pilotage aura lieu au cours du printemps et permettra de présenter le projet de DOCOB. En parallèle, les inventaires de terrain et le diagnostic socio-économique seront poursuivis. En fin d'année, le quatrième comité de pilotage permettra de valider le DOCOB.

Sortie - Sortie
Sortie - Sortie

Sortie chauves-souris à Sainte-Colombe-sur-Gand

Le 27 août 2010 à 20 heures à la salle des fêtes : conférence sur les chauves-souris suivie d'une sortie sur le terrain.

Entrée libre et gratuite, prévoyez une lampe de poche.



Murin à oreilles échanquées © Stéphane Vincent

Vous savez où trouver des chauves-souris **en journée** ? Nous sommes intéressés ! Renvoyez-nous cette carte postale ou un e-mail. Vous pouvez également nous appeler au 04 75 76 87 04.

Site internet : www.corafaunesauvage.fr

E-mail : julien.girard-claudon@corafaunesauvage.fr

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Pour mieux nous informer, merci de remplir les informations suivantes :

- type de lieu (grenier, cave, volet...) :
- nombre approximatif (si possible) :
- période d'observation (été/hiver) :
- autre :

Les chauves-souris n'aiment pas être dérangées, limitez le plus possible les visites.

Le CORA Faune Sauvage est une association à but non lucratif qui a pour objectifs l'étude et la protection de la faune sauvage et des écosystèmes.

Les chauves-souris sont des mammifères insectivores qui :

- ne se prennent pas dans les cheveux
- n'attaquent pas l'homme
- ne font pas de dégâts sur les charpentes
- ne pullulent pas (une femelle = un jeune par an)
- ...

Pour plus d'informations, contactez-nous !



CORA Faune Sauvage

10 rue Roch Grivel
26400 CREST

Bulletin d'information n°1
Été 2010



Site Natura 2000



Bulletin d'information n°1 - Réalisation : CORA Faune Sauvage - Rédaction : Julien Girard-Claudon, Andréa Iacovella - Conception graphique, mise en page : Pascale Bellier



Appel - Appel
Appel - Appel
Appel - Appel

Appel à participation

Carte postale pré-remplie à compléter pour toutes observations de chauves-souris en journée (posées).

Nous recherchons des chauves-souris !



Les chauves-souris sont des animaux menacés. Si vous connaissez des lieux où l'on peut en voir la journée, aidez-nous à les protéger en nous contactant !

